



Travaux
Publics

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Modalités de Participation Financière 2023





BUDGET ANNUEL ENTREPRISE

- Coûts pédagogiques :

> Entreprises de moins de 11 salariés :

3 500 € HT

> Entreprises de 11 à moins de 50 salariés :

5 000 € HT



PLAFOND COÛT PÉDAGOGIQUE HORAIRE

- Plafond de 32 € HT / heure / stagiaire



UNIQUEMENT POUR LES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIES

> Participation à la rémunération

Dans la limite de 13 € HT / heure / stagiaire
(sur conventionnelle)

> Actions de formation visant la transition écologique et le développement durable

Coût pédagogique : Plafond 32 € HT / heure / stagiaire (*hors budget annuel entreprise*)

Exemples d'action : o écoconduite
o gestion des déchets



FINANCEMENTS SPÉCIFIQUES (HORS BUDGET ANNUEL)

- **Accompagnement VAE**
Plafond de 2 000 € HT / VAE.
- **Bilan de compétences**
Plafond de 2 000 € HT / Bilan.
- **Évaluations CléA** (hors formation) :
 - Évaluation préalable : Plafond 500 € HT ;
 - Évaluation en fin de formation : Plafond 250 € HT.
- **Parcours de formation CléA** (suite évaluation) :
 - Coût pédagogique : Plafond 32 € HT / heure / stagiaire .
- **Ingénierie AFEST**
Prestataire référencé ou non par Constructys * :
Plafond de 900 € HT / jour dans la limite
de 4 jours.

* Contactez nos équipes en région

Applicables à partir du 17 avril 2023 dans la limite des fonds disponibles

La formation doit démarrer à partir du 17 avril 2023 et les demandes de financement doivent parvenir à Constructys au moins 15 jours avant le début de la formation.

La formation ne doit pas avoir déjà démarré avant la réception de la demande de financement par Constructys.



FINANCEMENTS COMPLÉMENTAIRES

ENTREPRISES DE MOINS DE 300 SALARIÉS

▪ **Appui Conseil RH / Numérique****Prestataire éligible * :**

Plafond de 1 000 € HT / jour *dans la limite*

de 2 jours de diagnostic / 6 jours d'accompagnement.

*Aide limitée à 50% pour les entreprises de 50 à moins de 300 salariés ***

* *Contactez nos équipes en région*

** *Contactez nos équipes en région pour étudier*

d'éventuels financements complémentaires :

cofinancements publics ou versements volontaires

Applicables à partir du 17 avril 2023 dans la limite des fonds disponibles

La formation doit démarrer à partir du 17 avril 2023 et les demandes de financement doivent parvenir à Constructys au moins 15 jours avant le début de la formation.

La formation ne doit pas avoir déjà démarré avant la réception de la demande de financement par Constructys.